

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 18 JUIN 2013

❧❧❧

#### Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMECCQ,  
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Yves TOURAINE, Mme Anne BARBET,  
M. Robert BAREILLE, Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET,  
Mme Véronique PEBEYRE, Adjoint,  
Mme Marie-José ROMEO, Mme Dominique QUEHEILLE,  
Mme Georgette SALHI, M. Jean-Michel BRUGIDOU,  
Mme Eliane BELLEGARDE, Mme Eliane YTHIER, M. Philippe GARROTE,  
M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Nathalie REGUEIRO,  
M. Fabien REICHERT, M. Gilles BITAILLOU, M. André LABARTHE,  
M. Michel ADAM, M. Daniel LACRAMPE, M. Gilbert EHRET,  
Mme Jany N'HAUX.

#### Délégations de vote :

Mme Jeanine DUTECH donne pouvoir à Mme Georgette SALHI,  
Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE donne pouvoir à Mme Véronique PEBEYRE,  
M. Jean-Marie GINIEIS donne pouvoir à Mme Anne BARBET,  
M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Jean-Pierre ARANJO,  
Mme Jeanne LARAN donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX,  
Mme Florence AGRAZ donne pouvoir à M. Michel ADAM.

❧❧❧

#### **6 - DENOMINATION DE RUE - RUE JEAN MENDIONDOU**

Monsieur le Maire expose que la Municipalité d'Oloron Sainte-Marie, propose d'honorer la mémoire de Jean Mendiondou, ancien Député-Maire, en donnant son nom à la rue principale desservant la Mairie, englobée aujourd'hui dans la place Clemenceau.

Jean Mendiondou participa à la guerre 14/18. Durant ces années terribles, il fut deux fois blessé, reçu la Croix de guerre et la médaille militaire. Avocat, il fut parfois chargé de défendre de pauvres soldats qui avaient failli. Il leur évita souvent le peloton d'exécution.

Il fut chef de cabinet de Louis Barthou alors ministre de la Guerre, et son sous-chef de cabinet lorsque ce dernier fut ministre de la Justice. Elu député en 1935, il vota toutes les réformes du gouvernement du Front Populaire notamment les 40 heures de travail hebdomadaire, les congés payés et les conventions collectives.

.../...

En février 1939, il se démena pour aider les réfugiés espagnols qui affluaient en masse à Oloron et, malgré le gouvernement Daladier, permit à beaucoup d'entre eux d'obtenir le droit d'asile. Malgré l'avis de ses électeurs, il fut favorable à la construction du camp de Gurs pour accueillir les Républicains Espagnols et les Brigadistes qui fuyaient l'Espagne de Franco.

En juillet 1940, député de la Gauche indépendante, Jean Mendioudou rejoignit Vichy et courageusement, il organisa avec un groupe de 27 députés, la résistance à l'attribution des pleins pouvoirs au Maréchal Pétain.

Le 10 juillet, il aura l'honneur d'être l'un des 80 qui ont dit non (569 ont dit oui) au Maréchal Pétain.

La III<sup>ème</sup> République étant terminée, il n'y avait plus de députés, plus de sénateurs, Jean Mendioudou resta Maire d'Oloron Sainte-Marie, mais pas pour longtemps, puisque le 2 décembre 1940, un décret signé du Maréchal le destitua. Il fut remplacé par un industriel oloronais Paul Dabadie. Menacé, il entra dans la clandestinité et participa à la Résistance dans le mouvement Combat de Pierre Fresnay. Naturellement, à la Libération d'Oloron, il retrouva son poste de maire et fut réélu jusqu'en 1949.

Son action sociale (création de la Caisse de chômage durant la crise de 1929...), humanitaire (aide aux réfugiés espagnols et droit d'asile systématique...), républicaine (non au Maréchal Pétain) mérite amplement, après un trop long oubli, la reconnaissance de tous les oloronais.

Concernant les démarches administratives relatives à ce changement de dénomination et de nouveau numérotage, les Services Municipaux auront la charge d'informer le service postal central et l'INSEE, ainsi que les services administratifs suivants afin de faciliter l'acheminement du courrier aux riverains :

- Le cadastre (Pau).
- Le centre des impôts (Pau-Oloron).
- Le Trésor Public d'Oloron.
- La Gendarmerie.
- France Télécom.
- La Poste d'Oloron.
- La Poste (service central Libourne).
- Le centre de tri d'Oloron.
- ERDF/GRDF.
- Le service incendie secours.
- Le service élections-état civil (mairie).
- Le service des eaux (mairie).
- l'IGN.

Les services municipaux assureront la pose des plaques de rue ainsi que la fourniture et la pose des plaques de numéros de voirie.

Les services de La Poste achemineront le courrier pendant six mois même s'il est fait mention de l'ancienne adresse, ce qui laissera le temps à chacun des propriétaires ou locataires de pouvoir actualiser leurs données auprès de leurs contacts personnels.

Une réunion publique a permis de présenter l'ambition de cette dénomination et préciser les modalités de mise en œuvre.

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par **26 voix POUR** et **7 ABSTENTIONS** (LABARTHE, ADAM, LACRAMPE, N'HAUX, LARAN, AGRAZ, SARTOLOU),

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** cette nouvelle dénomination de rue,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches relatives à cette modification.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 18 juin 2013.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

**AFFICHE LE 23/06/2013**

**Bernard UTHURRY**